



Fiche d'autocontrôle · pose de menuiseries extérieures

À remplir par l'entreprise de pose — une fiche par chantier ou par lot de menuiseries

CHANTIER / ADRESSE

CLIENT

REPÈRES CONCERNÉS

DATE

POINT DE CONTRÔLE

CONFORME

NON
CONF.SANS
OBJETOBSERVATION / ACTION
CORRECTIVE

1 · AVANT COMMANDE — relevé et conception

Relevé réalisé et daté, cote retenue précisée (tableau, fabrication ou dos du dormant)

☐☐☐

Type de pose défini : applique, feuillure, tunnel, rénovation sur dormant ou dépose totale

☐☐☐

Dormant et recouvrement adaptés au support et à l'épaisseur de doublage

☐☐☐

Ventilation du logement identifiée (VMC, grilles) et entrées d'air prévues en conséquence

☐☐☐

2 · AVANT POSE — support et produits

Support accepté : tableau sain, aplomb, niveau et diagonales contrôlés

☐☐☐

Écarts constatés sur le support notés et transmis au client avant la pose

☐☐☐

Produits livrés conformes à la commande : dimensions, sens d'ouverture, vitrage, teinte

☐☐☐

Menuiseries stockées à l'abri, protégées des chocs et des rayures, selon la notice du fabricant

☐☐☐

3 · MISE EN ŒUVRE

Calage d'assise et calage périphérique en place, menuiserie d'aplomb et de niveau

☐☐☐

Fixations conformes au type de pose et à la notice du fabricant

☐☐☐

Jeu périphérique respecté selon le matériau de la menuiserie

☐☐☐

Calfeutrement réalisé avec un produit adapté — la mousse expansive seule n'est pas une étanchéité

☐☐☐

Appui et bavette : l'eau est renvoyée vers l'extérieur

☐☐☐

Isolation continue autour du dormant, sans pont thermique visible

☐☐☐

4 · RÉCEPTION DES TRAVAUX

Ouvrants, fermetures et quincaillerie fonctionnent sans point dur

☐☐☐

Vitrages et profilés sans défaut d'aspect visible

☐☐☐

Habillages et finitions réalisés

☐☐☐

Occultations (volets, stores) posées et fonctionnelles

☐☐☐

Consignes d'usage et d'entretien remises au client

☐☐☐

CONTRÔLÉ PAR (NOM, FONCTION)

DATE DU CONTRÔLE

SIGNATURE

Liste de contrôle établie à partir des fiches d'autocontrôle de l'Agence Qualité Construction (programme PROFEEL, avec la CAPEB et la FFB) et du NF DTU 36.5. Elle ne remplace ni la notice du fabricant ni les documents contractuels du chantier ; adaptez-la au système posé.